L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 18 MAI 1890.

Une pianiste louisianaise.

Dans un article publié récemment nous parlions d'un grand concert donné à Dresde, où Mlle Héléna Augustin, de la Nouvelle-Orléans, avait obtenu un large part de succès. Nous disions que la jeune et déjà tant distinguée pianiste avait joué là devant un public d'élite et un groupe de critiques autorisés, sévères souvent, et nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs quelques unes des appréciations des principaux journaux de Dresde. Il nous en tombe une autre sous les yeux—extraite du *Dresdener Leitung*—et nous croyons devoir lui faire place aussi dans les colonnes de l'*Abeille* toujours heureuse de fêter un talent louisianais. Voici ces lignes traduites de l'allemand :

.....

"La soliste du concert, une intéressante et très jeune pianiste, Mlle Héléna Augustin, élève de Hermann Scholtz, se présentait pour la première fois devant un public allemand et gagnait d'un coup toute la sympathie de son auditoire. Elle joua d'abord, avec l'orchestre, le *Grand Concerto en mi bémol* de Beethoven. On ne saurait demander à une aussi jeune personne de donner une interprétation plastique de cette grande œuvre; surtout quand le tempérament de l'interprète la pousse évidemment vers le genre lyrique élégant et gracieux. Néanmoins elle a eu l'exécuter de façon à étonner par le sentiment juste des traits et le charme de certains détails de mécanisme.

"On a surtout remarqué la correction des gammes et des trilles. Ses *piano* et ses *mezzo-piano* sont d'un frappant velouté; on peut dire que son jeu manque d'ampleur seulement dans les passages qui demandent de grands développements de l'art.

"La jeune débutante a joué aussi avec un charme rare une *Romance*, de Tchaikowsky, puis le *Staccato Caprice* de Mendelssohn, Op. 16; la *Polonaise* en *la majeur*, de Chopin, et enfin, pour répondre à un chaleureux rappel, une *Humoresque*, de Grieg, qu'elle a interprétée avec une élégance et une finesse toutes charmantes.

.....

Départ.

Nous apprenons que Mme Pemberton-Hincks et sa sœur Mlle Berthe Pemberton s'embarqueront le mercredi, 28 mai, à New York sur le *City of Berlin*. Elles se rendent à Londres où, nous dit-on, la duchesse de Manchester (de la Louisiane, née Yznaga) se propose de mettre à leur disposition sa haute influence et de leur frayer cette voie artistique qui déjà leur a valu les succès les plus flatteurs, à la Nouvelle-Orléans, à New York et dans divers grands centres du Nord.

Institut Carnats.

Depuis vingt-cinq ans Mlle Léontie de Varenne appartient à l'Institut Carnats où durant une longue période elle fut chargée d'une classe, et depuis elle en est devenue la directrice. Or dans ces deux fonctions, elle a montré capacité pédagogiques, capacités administratives, et de plus elle a eu le talent, plus rare qu'on ne le pense, de se faire aimer des jeunes filles qui lui sont confiées. Et bien simple sa méthode pour atteindre ce but, elle se résume en un mot : bienveillance.

Or, Mlle de Varenne n'est pas seulement une maîtresse complète pour celles-ci; elle est aussi comme une mère, prévoyante, vigilante, douce toujours, tout en faisant observer cette discipline sous laquelle ne saurait fonctionner aucun Pensionnat.

Les élèves de Mlle Léontie de Varenne, successeur, on le sait, de sa sœur Mme Carnats, veulent lui offrir un témoignage de leur affection, et elles saisissent cette occasion du quart de siècle d'enseignement que le sympathique professeur vient d'accomplir.

Donc le mercredi 28 mai, au Grand Opera House, aura lieu une véritable fête; fête qui commencera par des exercices littéraires, suivis d'un programme de musique instrumentale et vocale; puis viendra le trait principal de la soirée, c'est-à-dire une Réception offerte à Mlle de Varenne. Les exercices commenceront à huit heures et la Réception proprement dite qui commencera vers neuf heures et demie, se prolongera jusqu'à onze.

Remerciement pour l'invitation reçue.

West End.

OUVERTURE DE LA SAISON RÉGULIÈRE.

Nous rappelons à nos lecteurs que la saison régulière du West End s'ouvre aujourd'hui même. La répétition publique de dimanche dernier a donné un avant goût de ce que doivent être les concerts qui, cette saison encore, seront conduits par M. Lenfant. Cette première impression a été des plus favorables; la sûreté de l'exécution a prouvé que nous sommes en présence d'un orchestre composé avec un soin très judicieux.

Cet ensemble de 40 musiciens compte des artistes de mérite éprouvé, reconnu de plus, dès la première heure, les voilà déjà prêts pour un répertoire tellement touffu que le renouvellement constant du programme sera très facile, est déjà tout indiqué.

Dans celui d'aujourd'hui, les quatre parties sont fort heureusement composées; parmi ses seize numéros nous remarquons : *Fackeltanz No* 1, de Meyerbeer; fantaisie sur la *Traviata*, Verdi, fantaisie sur la *Somnambule*, Bellini; *La Vierge de mes Rêves*, mauska mexicaine, Tejada; l'ouverture de *Zampa*, Hérold; un cornet de solo, par M. Geo. Clayette, fantaisie sur *Carmen*, Bizet, *Dolorès*, valse de Waldteufel; *les Folligeurs*, de Pisaquette; et comme musique descriptive : *The charge of the Light Brigade*.

La fantaisie sur *la Somnambule* sera exécutée par M. L. Viscarra, saxophoniste, artiste mexicain.

On commencera à 5 heures.

Une découverte.

Nous recevons de l'excellente maison Lafargue frères, 12 et 14 rue de Chartres, un volume de publication nouvelle, sur lequel nous n'avons pu que jeter un coup d'œil rapide, mais dont le titre est certainement fort attirant : A WONDERFUL DISCOVERY IN THE BOOK OF JOB; *Behemoth and Leviathan found to refer to the stationary & self-propelling steam engines of our days*, par Samuel O. Trudell; ce qui tendrait à prouver une fois de plus qu'il n'est rien de nouveau sous le soleil.

Nous remercions MM. Lafargue et seront heureux de lire ce travail dont l'objet étrange est ainsi annoncé à la page même du titre.

Nous profiterons aussi de la première occasion qui s'offrira à nous pour visiter la collection Goupil, représentée par plus de 3,000 motifs maintenant en magasin de MM. Lafargue, agents de cette immense maison Goupil, dont la célébrité est universelle.

Œuvre nouvelle.

La collection des *Artistes célèbres* que publie la *Librairie de l'Art, 29, rue d'Antin*, sous l'éminente direction de M. Eugène Müntz, conservateur du Musée, de la Bibliothèque et des Archives de l'Ecole des Beaux Arts, vient de s'enrichir d'une remarquable monographie, consacrée à *Fragonard*, par M. Félix Naquet. Dans ce travail fort distingué, d'un style élégant, on trouvera, avec l'histoire de ce charmant peintre, une délicate analyse de ses principales œuvres, et une étude très fine sur les caractères de l'Art français au XVIIIme siècle.

Mariage.

Le cérémonie à laquelle présidait récemment le Révérend Père Mignot, Cathédrale St-Louis, mercredi 23 avril 1890, avait attiré l'élite de notre monde dans la vieille et imposante basilique. L'excellent prêtre y donnait sa bénédiction nuptiale à Mlle Marie Malavina, fille d'Henry de Villeneuve et de Nathalie Krebs et à M. Pierre Léonce Pochè, fils d'Alfred Pochè et d'Aléidie Bonery, et cousin germain de l'éminent juge F. F. Pochè.

C'était donc l'union de deux familles hautement considérées et qui désormais allaient n'en former plus qu'une. Mariage formé dans toutes les conditions qui promettaient, qui semblaient assurer de bonheur et heureux lendemains. C'est notre vœu le plus cordial qu'il en soit ainsi; que les prospérités se multiplient pour ce nouveau couple qu'entoure tant d'amitié et de fortes affections; puissent, puis-

Bénéfice du Professeur Eckert.

C'est à mercredi prochain, 21 mai qu'est fixé le Grand Concert Vocal et Instrumental, offert à M. Eckert par ses nombreux amis et appréciateurs de son talent. Talent modeste; si modeste en effet qu'il s'est toujours produit pour servir quelque cause de charité, ou être utile à des artistes vivant de leur art et se présentant comme bénéficiaires devant le public.

Un effet c'est la première fois que l'éminent Professeur Eckert paraît ici comme bénéficiaire; et encore a-t-il fallu pour cela lui forcer la main, cette main toujours prête pour donner.

Nous sommes, pour notre part, fort heureux qu'on ait enfin songé à l'excellent accompagnateur, sans cesse sur la brèche, avec un dévouement invariable, et nous avons l'espoir que cette soirée de mercredi—dont nous ne serons point, c'est notre regret—sera un succès éclatant et un commencement de rémunération pour tant de services rendus.

Nul ne mérite plus que lui un témoignage d'estime; et il importe d'autant plus qu'il soit éclatant que jamais il ne fut sollicité, nous le répétons, par celui auquel il va être offert.

C'est à la salle Grunewald qu'aura lieu cette soirée, très attendue, comme vous le savez, et nous serions bien trompés si, malgré la capacité du Grunewald Hall, il n'y avait point là des auditeurs debout.

Aussi nous vous en donnons le conseil : hâtez-vous de retenir vos sièges et pour cela adressez-vous au comptoir de la Salle Grunewald, où des coupons vous seront livrés, sans aucun supplément.

On trouvera plus loin le riche programme de ce concert où le bénéficiaire, toujours prompt à s'effacer, paraîtra comme accompagnateur.

Dans ce programme nous avons remarqué : Ouverture de l'*Italienne à Alger*, Rossini, par l'orchestre de l'Orphéon Français; un trio de harpe, violon et violoncelle, Gounod, par Mlle Blanche Blanchard, MM. Pomero et Grisel; un solo de violon, par M. Mack Kaiser; *L'Eclat de rire*, MANON LESCAUT, Masseanet, chante par Mlle Marietta Santini, qui y est charmante; un solo de cornet, par M. Armand Vasey; *Il Bacio* [*Le Baiser*) Arditi, par Mlle Blanche Blanchard; une mélodie dramatique de Lindsay, par Mme T. Cannon-Buckley, chantense de style et de sentiment, un duo de *Don Juan*, Mozart, par Mme Pauline Blanche et M. C. Hausman; *Redemption*, Parker, solo et chœur; solo, par Mlle Hortense Carver, l'une des voix les plus sympathiques que nous connaissions. Les autres exécutants seront Mme A. Roach, M. Francesco Filippi, M. Joseph Darel, M. Henri Wehrmann; la Société Chorale de la Nouvelle-Orléans, dirigée par Mme Pauline Blache; M. Wm E. Bradway, accompagné par M. Bona; Mlle Mattie G. Cooney, pianiste, qui abordera la difficile musique de Gustave Satter, un grand artiste.

Ecole de Droit Tulane.

L'Opéra avait rouvert hier ses portes pour une cérémonie intéressante au plus haut degré et imposante toujours : la collation du diplôme d'avocat aux Elèves suivants de l'Ecole de Droit Tulane :

Messieurs W. E. M. Whitney, J. O. Dyer, George K. Favrot, Charles A. Butler, B. F. Samuels, W. K. Horn, A. J. Hanlon, John Dymond, Jr., Lamar C. Quintero, H. P. Wells, W. L. Hughes, W. J. McCune, Percy Benedict, H. M. Dannecel, C. J. Gautherœaux, E. H. McCaleb, Jr., Francis Lobdell, Jr., George W. Flynn, W. J. McCall, E. M. Formant, Jr., Wm. Campbell, Benjamin Ory, Albert Estopinal, M. J. Gasquet.

La charmante salle était plein comme aux plus brillantes soirées; c'est-à-dire que l'élite de notre société y était largement représentée. Aussi les jeunes diplomés doivent-ils être doublement fiers de l'ovation—c'en était une véritable—que leur a faite cette assistance autorisée.

On a justement remarqué et applaudi l'allocution de M. W. S. Parkerson; le discours de bienvenue (*Salutatory*), fort bien écrit, fort bien pensé, et dit avec beaucoup d'intelligence par M. Hansel P. Wells, Jr., fils de l'honorable Wells, notre éminent collègue de la Chambre des Représentants de la Louisiane (Richland) ainsi que le discours (*Valedictory*) du jeune Geo K. Favrot, Citons aussi M. Albert Estopinal, fils du populaire et distingué G. Estopinal, sénateur, et notre ami et collègue Lamar C. Quintero, l'une des plumes les plus aimées du *Picayune*, et qui saura se faire belle place au barreau comme dans la presse.

MUSIQUE.—Vos remerciements à M Louis V. Eckert, 14 rue Baronne, qu'nous adresse les deux compositions suivantes pour piano : *La Zingana*, danse bizarroise par C. Bohm, *Simple Aveu*, romance sans paroles, par Francis Thomé; une gracieuse page.

—Nous recevons aussi de M. Philip Werlein trois valses recommandables dont voici les titres : *Courtesan Waltz*, par Eug. C. Parham; *Nymphia Waltz*, par W. J. Voges; et enfin *My Love and the Flowers*, valse chantée, de W. E. Francis, avec paroles de Martin.

—Nous devons à M. Junius Hart, 191 rue du Canal, deux morceaux déjà justement populaires : *Oralia*, schottisch de C. Ortiz, arrangement pour piano, par N. Martinez, et *Junto à ti (Près de toi)*, mazurka, par Antonio del Rio.

—La maison Grunewald et Cie nous fait remettre *Les Stances*, de A. Flégier, la large et touchante mélodie que l'on sait, adaptée à une charmante poésie de Ferdinand Lovior; *Tête à tête*, valse de Georges Lischke; et *Will o' the wisp*, par Adolf Jensen.

—Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de l'honorable Stechmann, membre de la Chambre des Représentants de la Louisiane, où il veille avec conscience et sollicitude à la défense des intérêts du Neuvième District Représentatif, qu'il représente.

La mort aux aguets.—Tous les ans, la mortalité augmente chez les petite êtres; ce qu'il faut, invariablement, attribuer aux spasmes et à la diarrhée causée par une dentition pénible. Quelques gouttes du Sirop Delabarre frottées en temps opportun sur leurs gencives leur sauvera la vie. 200 doses pour $1, chez tous les pharmaciens.

Le "Preston Hed-Ake"

Vous guérit pendant que vous attendez. Il est prompt et sans danger dans ses effets. Il ne contient pas de morphine, d'antipyrine, de chloral, de cocaïne ni aucune substance dangereuse.

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE.—M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport :

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants :

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium : 263 mmgs. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît être instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents :

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive :
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible ;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Carnegie Brothers & Co., à Braddock, Alleghany County, près Pittsburgh, Pennsylvania. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat :

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 18 mai 1890.—Indications pour la Louisiane—Beau temps, plus chaud.

Température du 17 mai 1890.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens. No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
heures du matin.....	78	25
Midi.....	84	29
3 P. M.....	84	29
6 P. M.....	78	26

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

D. Gerina à Mme C. Miller, un terrain borné par les rues Willow, Claiborne, Erato et Thalie, $600.

A. Brieugne à F. Palmisano, sept lots de terre dans le Sixième District, $1,750.

Vente immobilière.—Hier à la Bourse des encanteurs, les propriétés suivantes, ont été vendues :

Par W. I. Hodgson & Fils.

Un lot rue Tchoupitoulas entre Célieste et Félicité, $480.

Double cottage rue Première entre Baronne et Dryades, $1,750.

Magasin No 172 rue du Canal, $22,600.

Par Hoey & O'Connor.

Immeuble No 54 rue Gasquet, $2,350.

Cottage encoignure Constance et Delachaise, $4,175.

Par Baumgarden et Fridericks.

Propriété encoignure St-Philippe et Derbigny, $945.

Trois lots encoignure Camp et Austerlitz, $345 chacun.

Par W. A. Kernaghan.

Habitation No 89 rue Félicité, $1,800.

Cour Civile de District.—Les 150 citoyens dont les noms suivent seront appelés à servir pendant le terme commençant le 19 mai :

Simon E. Marx, Eugène J. Fortier, Chas. W. Sharples, Fred. G. Hornberger, John T. Moore, Jr., Jacques C. Vidon, Henry J. Knight, John H. Stella, N. V. Vinet, N. N. Gonzales, D. Houskamp, J. J. Azman, Emile Leon, Samuel Israel, Alex. F. Fournier, Santo Guiotta, E. B. Connell, Chas. Craft, J. O. Mackenroth, Percy M. Davis, Chas. H. Bradshaw, Benjamin Coos, Henry A. Otis, Jos. J. Rattledge, Aleide, Trouard Jr., Wm. Douglas, Lambert J. Fraus, Henry Heffler, Frank H. Winters, Claude M. Pasquier, Otto M. Lind, Anatole J. Forstall, J. M. Villavaso, Phil. N. Nott, John Gernon. Geo. Sarpy, Otto Elmer, Leon E. Hogan, Morris Walter, J. B. Wakeman, Chas. Pecker, Junior, Alfred L. Weeby, Henry Barnard, Chas S. Adams, Thos S. Pierson, Geo Muntz, Henry Maignon, Alf. Jourdoin, W. M. Freeman, Oscar J. Fuselier, Fred Welport, Sam Vanergrof, Alex Cachran, Louis Pfister, John B. Salvator, Jas L. De Merritt, Benj. Goldenburg, Simon Weiss, Fred W. Kuntz, Chas A. D. Thienemann, Julien G. Lewis, Chas A. Fourton, Jno W. Pugh, Oscar Peyronin, Adolphe Rocquet, Edward McCormack, Joseph C. Villase, Thomas A. Mather, James L. Lange, August Schobel, Ben Rosenberg, Ferd Kats, Herman Arnsbohn, Geo Galpi, Chas Salander, John H. Wortman, Jos Tranchini, Wm P. Kells, Alph Coutin, Jr, Pat Crane, Robt Percy, E. R. Barrett, Bernard McIntyre, Jos P. Parker, Ed B. Musgrove, Henry Ulmer, James H. Murray, M. Junsin, Jos Barba, Jr, Louis Domarin, Lionel Bienvenu, Paul Hibbs, Wm Hilterbach, Jos B. Johnson, Wm Welsh, Oscar Florin, Henry Gardner, John Lynch, D. S. Manson, Alb. J. Dufour, B. S. Daniel, Wm J. McCabe, Henry Pradel, Louis Foeset, Frank F. Burton, Emile Simon, Allain Penn, Thomas Barton, Dennis Sheen, Gustave Cramhorn, Lonis A. Dénéchaud, Ed McSheavry, Augustus Elmer, Henry Stuart, A. E. Barcennes, Jr., W. P. Statia, Joseph Barrois, John J. Brunet, Paul Trévigne, Jr, Hy Michel, Louis Laferrandrie, Wm A. Holston, Walter B. Wilcox, Arthur Bourgeois, W. Dill, Richard R. Reams, Chas A. Smith, Fred Staebler, Louis Ferrouillet, Clement Hinstage, Chas J. Jacob, L. H. Joseph, Jackson Bockenfoh, Moran Kieffer, Eric W. Eisenacher, Benj Weis, Chas Rice, A. St Aubin, Louis J. Benny, Nicholas V. Vinet, Alf. N. Laine, De Witt C. Seymour, Raymond Labatut, John McDonald, Jas M. Salvant, James Frigerio, Edward Denekamp, Wm M. Evans, H. S. Lavois, Rudolph Hauler.

Aud. J. Dunn contre W. J. Commerford. S. S. James, la Banque de Commerce de St-Louis, Mme Edwina Terwin et E. C. Birges contre le même pour empêcher des ventes pour taxes.

Chas W. Dickinson contre S. V. Fornaris pour $1,000.

A. Baldwin, receveur contre Jacob H. Rhene pour $130.75.

La même contre Jos J. A. Gast pour $256.

Guolomo Carneo contre sa femme en annulation de mariage, attendu qu'elle a eu Italie un mari dont il ignorait l'existence lorsqu'il l'a épousée.

La Cour a rendu sa décision en faveur de la défenderesse lui accordant une pension que lui sera servie par le demandeur.

Jas R. Mitchell contre Thos Duffy pour obtenir une injonction.

Jas R. Mitchell contre Jos N. Hardy dans le même but.

Les successions F. A. Loeber et R. H. Roberts sont ouvertes.

Junius Hart contre Jos. Raymond et Jos. Maille pour $300.

Commissariat des Etats-Unis —W. E. G. Schmidt, accusé par M. Hancock, inspecteur des postes, d'avoir envoyé des circulaires de loteries non autorisées, en violation de la loi qui prévoit ce délit postal, a été mis sous caution de $250 et renvoyé devant la Cour de Circuit.

Hôpital des maladies des yeux et de la gorge.—C'est avec un véritable étonnement que nous avons parcouru le rapport mensuel du Board de Direction du *City "Eye, Ear, Nose and Throat" Hospital*. Cette Institution, aménagée au début, pour soulager 25 à 30 malheureux par jour, se trouve aujourd'hui tellement encombrée, que le jour n'est pas loin où les Directeurs devront rechercher un autre local ou limiter le nombre de malades qu'elle soulage. L'Hôpital n'est inauguré que depuis à peine 6 mois et cependant plus de 12,000 consultations ont été données à 2,300 malades indigents. Le chiffre des opérations a dépassé 300. Lundi dernier 203 individus, dignes de la Charité publique, se pressaient dans les deux départements des maladies de la gorge et des yeux pour y recevoir un traitement approprié. Les demandes sont telles, que les chirurgiens et les assistants sont véritablement sur les dents.

Ce succès est tellement prodigieux et a été si spontanément salué par les fondateurs de cette bonne œuvre, qu'il s'agit maintenant d'assurer une source fixe de revenus pour faire face aux exigences de la situation. Nous n'avons pas lieu de douter que la grande popularité de cette noble institution, basée sur les services immenses qu'elle a déjà rendus à la partie la plus pauvre et malade de notre population, ne facilite considérablement la tâche des Directeurs. L'Etat et la Ville ne pourront s'empêcher de leur venir en aide dans un avenir assez rapproché. En attendant ils pourront toujours compter sur les citoyens aisés de notre ville, qui ne pourraient faire acte plus méritoire qu'en aidant une institution aussi charitablement conçue et si bien dirigée.

Tulane Literary Society.—L'association littéraire de l'Université Tulane, composée exclusivement de jeunes gens appartenant à ce collége ou y ayant appartenu, est de fondation toute récente. Elle donnera demain sa première séance littéraire publique dans la salle Palme, à 7 heures 30 du soir. Le programme des exercices pour chacun desquels est offerte une médaille est le suivant :

Discours par le président.

Lutte oratoire—Wm C. Dufour, Chas. Hernsheim.

Essai—C. Robt Churchill, Wm C. Dufour, Chas. Hernsheim.

Débat—Sujet : "Les femmes devraient recevoir la même éducation que les hommes."

Affirmation : Wm C. Dufour, J. G. Kittredge.

Négation : H. J. Malochée, B. Palmer Carter.

La distribution des médailles suivra immédiatement.

Comité des juges : Prof. Sharp, Chas. O. Maas, Geo U. Borde.

Les officiers de la société sont :

Président honoraire, Prof. Robt Sharp.

Président, J. O. Daspit.

Vice-président, C. Robt. Churchill.

Secrétaire aux minutes. Chas. LeBreton.

Secrétaire à la correspondance, J. G. Kittredge.

Trésorier, B. Palmer Carter.

Censeur, Chas. Hernsheim.

Le comité de réception se compose comme suit : MM. E. E. Pollock président; B. Palmer Carter, C. Robt. Churchill, P. J. Christian, J. O. Daspit, Wm C. Dufour, M. V. Haulard, Chas. Hernsheim, I. G. Kittredge, C. LeBreton, H. J. Malochée, L. Parrillat, Jno. F. Tobin.

De nombreuses invitations ont été lancées qui promettent à cette société une belle assistance et un premier succès.

Avandale Cottage.—Le Bain St-Louis, nul n'y contredira, est une des villégiatures les plus recherchées, les mieux habitées, d'outre-lac. Chaque année, à pareille époque, bon nombre de nos familles du *high life* s'y rendent pour se soustraire aux accablantes chaleurs de notre grande cité.

Déjà les préparatifs de départ se font et, avant peu, la Baie se repeuplera et redeviendra ce qu'elle est tous les étés, un séjour charmant, enchantant. Qu'on nous permette ici de faire savoir que la pension *Avandale* vient de rouvrir et qu'elle sera encore tenue par Mademoiselle Alice Isnardon. Les personnes qui y ont passé le dernier été n'ont que des éloges à en faire; elles y ont été entourées d'excellents soins, elles y ont trouvé confort et bien-être. C'est que Mlle Isnardon est très entendue à la direction d'une maison de ce genre et qu'elle se montre toujours empressée à combler les moindres désirs de ses pensionnaires. Le *Avandale Cottage* se recommande donc à plus d'un titre au patronage des familles qui rechercheut une société choisie, en même temps que tous les agréments qu'offre la villégiature.

La crevasse d'Hermitage.—Le président Dauphin a reçu hier une lettre de M. W. T. Joardman, commandant du *Decotah*, lui annonçant que la crevasse d'Hermitage est complètement fermée. C'est, dit-il, la plus grande crevasse que l'on ait jamais réussi à fermer et cela uniquement avec les fonds de la Compagnie dont vous êtes président. Aucun autre secours ne nous a été offert.

Chute.—Hier à midi et demie, une femme agée, nommée Brourgard, est tombée en traversant la rue St-Charles, près de la Mairie, et dans sa chute s'est fait une profonde blessure au-dessus de l'œil droit.

Bestiaux errants.—Le commissaire Leche s'est plaint au comité de police des bestiaux errants qui détériorent les levées du 6me District.

Anti-Lottery League.—Hier soir a eu lieu à la salle Grunewald une réunion de l'Anti-Lottery League, à laquelle on remarquait nombreuse assistance. La séance a été ouverte à 7 heures 30 sous la présidence de M. W. G. Vincent et le juge Frank McGloin a pris le premier la parole contre le renouvellement de la charte de la loterie. M. E. Wells, membre du Sénat, et l'Hon. E. D. White ont pris successivement la parole pour exposer leurs griefs contre la Louisiana State Lottery Co. Une autre réunion sera tenue prochainement.

Cour Criminelle.—Le grand jury a rapporté un verdict d'accusation de diffamation contre A. et T. Mulvey, rédacteurs de la *Lanterne*.

L'Association Sanitaire Auxiliaire

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

—ET LA—

LOTERIE

—DE—

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Les largesses de la Compagnie de Loterie se multiplient. Après avoir combattu la fléau de l'inondation, qui menaçait de ruine les plus belles et les plus riches régions de la Louisiane, voici que répondant à une demande de secours de l'Association Sanitaire de la Nouvelle-Orléans, la Compagnie offre à celle-ci $10,000 pour le forage de puits artésiens destinés à alimenter les pompes d'irrigation et $20,000 pour la création d'un grand établissement de bains destiné aux travailleurs.

Il s'agit, bien entendu, de bains gratuits—pour hommes, femmes et enfants. La reconnaissance de ces derniers, ainsi que celle de toute notre population, est acquise à la Compagnie de Loterie.

La correspondance suivante ne saurait manquer d'intéresser vivement nos lecteurs :

Nlle-Orléans, 8 mai, 1890.

Au Dr M. A. Dauphin,
Président de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Cher monsieur,

Encouragé par les larges et libérales contributions que vous faites depuis nombre d'années à l'Association Sanitaire, j'ose m'adresser à vous pour vous soumettre ses besoins actuels.

L'Association a contume tous les ans, au mois d'avril, de distribuer des circulaires pour solliciter des souscriptions destinées à l'entretien et au fonctionnement de ses pompes et au règlement d'autres dépenses encourues pour divers travaux de sanitation.

Ceux parmi nous qui sont chargés de l'administration financière comprennent, par une longue expérience, que les citoyens deviennent graduellement peu disposés à payer de leur bourse pour un travail qu'ils jugent avec raison être du ressort du gouvernement municipal. Il sera donc impossible, dans un moment comme celui-ci, et après la souscription publique que recueille maintenant le Comité du Board of Trade, pour le nettoyage des rues, d'obtenir un montant suffisant pour faire fonctionner, pendant l'été, les pompes d'irrigation (flushing pumps).

Dans ce dilemne, et ne sachant plus que faire ; je prends la liberté de m'adresser à vous.

La sanitation municipale a, croyons-nous, procuré à la Nouvelle-Orléans dix années d'affaires ininterrompues ; nous en voyons les effets dans le grand accroissement des entreprises industrielles. Permettre que tout ce que nous avons obtenu jusqu'à ce moment soit compromis, faute de concours actif, serait pour nous une douloureuse humiliation. Il ne faut pas que l'on dise que les pompes d'irrigation ont cessé parce que l'argent nous manque, de purifier nos ruisseaux découverts qui s'étendent sur un parcours de plusieurs milles.

La somme requise pour continuer à faire fonctionner les pompes est de dix mille dollars.

Pour éviter à l'avenir une dépense annuelle aussi considérable, nous proposons d'alimenter le tuyau principal de 12 pouces qui s'étant sur une longueur de 20,870 pieds, le long de la levée, au moyen de puits artésiens.

Si l'expérience réussit, nous aurons obtenu un résultat d'une importance inappréciable.

Depuis l'établissement des pompes d'irrigation et le mode actuel de disposer des détritus de la ville, il n'a rien été tenté de permanent par l'Association Sanitaire, parce qu'elle était privée des ressources financières indispensables. La création d'un grand établissement de bains, destiné au public, placerait la Nlle-Orléans sur le même pied que les autres villes des Etats-Unis et contribuerait puissamment au maintien de la salubrité en offrant à nos nombreux travailleurs la faculté de prendre des bains autres que ceux que prohibent les ordonnances municipales.

Un établissement de bains tel que celui que nous proposons, alimenté par d'amples réservoirs, avec des bassins assez vastes pour permettre d'y nager, exercice qui serait si salutaire pour les femmes et les enfants, aussi bien que pour les hommes,—ayant aussi des baignoires avec eau chaude et eau froide, contribuerait, autant que nous pouvons en juger, vingt mille ($20,000) dollars.

Si nous considérons combien sont rares parmi nous les moyens d'exercice salutaire, répondant aux exigences du climat, et combien les bains seraient appréciés de tout le monde, j'ai la conviction que votre Compagnie a fait dans le passé, que vous n'hésiterez pas longtemps à procurer à ceux qui contribuent si largement à la prospérité générale, le précieux bienfait d'un Bain Public.

Veuillez, Monsieur, agréer, etc.

EDWARD FENNER.

M. Dauphin a répondu :

Nlle-Orléans, 17 mai 1890.

M. Edw. Fenner,
Président de l'Association Sanitaire Auxiliaire de la Nlle-Orléans,

Cher monsieur,

La tâche que votre Association a volontairement assumée doit se recommander à tous les citoyens qui ont à cœur le bien public. La Nlle-Orléans ne saurait prospérer si son état sanitaire est menacé. La science a fait de si grands progrès depuis quelques années que nous savons précisément comment il faut procéder pour éloigner des villes la maladie.

Nos conférences et notre correspondance avec vous nous ont convaincus qu'il n'y a pas de meilleur service à rendre à la population de cette ville que de lui procurer les moyens de faire circuler une eau pure dans les ruisseaux, et de fournir à la multitude des travailleurs les moyens de prendre à volonté, et sans frais, des bains rafraichissants.

Votre lettre du 8 courant suggère un plan qui permettrait de pourvoir à cette double nécessité dans l'intérêt de la santé publique.

Le forage de puits artésiens destinés à alimenter le grand tuyau de 12 pouces qui s'étend le long de la levée, aura certainement pour résultat de tenir constamment nos ruisseaux pleins d'une fraîche eau courante. La dépense, d'après l'estimation donnée dans votre aimable lettre, serait de dix mille dollars ($10,000). Je suis chargé de vous autoriser à faire exécuter ce travail à nos frais.

Déjà les préparatifs de départ se font et, avant peu, la Baie se repeuplera et redeviendra ce qu'elle est tous les étés, un séjour charmant, enchantant. Qu'on nous permette ici de faire savoir que la pension *Avandale* vient de rouvrir et qu'elle sera encore tenue par Mademoiselle Alice Isnardon. Les personnes qui y ont passé le dernier été n'ont que des éloges à en faire; elles y ont été entourées d'excellents soins, elles y ont trouvé confort et bien-être. C'est que Mlle Isnardon est très entendue à la direction d'une maison de ce genre et qu'elle se montre toujours empressée à combler les moindres désirs de ses pensionnaires. Le *Avandale Cottage* se recommande donc à plus d'un titre au patronage des familles qui rechercheut une société choisie, en même temps que tous les agréments qu'offre la villégiature.

Quant aux détails d'exécution, notre Compagnie vous laisse libre de procéder comme l'entendra notre Association qui doit être heureuse d'avoir à sa tête un homme qui s'inspire comme vous de l'intérêt public et qui connait si bien la manière de le servir.

Veuillez, monsieur, agréer l'expression de ma profonde estime,

M. A. DAUPHIN,
Président de la Compagnie de Loterie de la Louisiane.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEEILE

FRANCE.

Le général Boulanger.

Paris, 17 mai.—Le général Boulanger a écrit une lettre de l'île de Jersey, dans laquelle il dit qu'il ne désire pas plus longtemps un intermédiaire entre lui et ses partisans, et qu'il discutera par conséquent le comité national boulangiste.

Les journaux boulangistes publient la lettre sans faire de commentaires.

Commande de cartouches sans fumée faite par le gouvernement russe.

Paris, 17 mai—La fabrique de munitions à St-Etienne a reçu une commande du gouvernement russe, pour une quantité de cartouches chargées avec de la poudre sans fumée pour un million de carabines.

Explosion d'une des bouilloires du steamer Ville de Tanger.

Marseille, 17 mai.—Une des bouilloires du steamer *Ville de Tanger*, a fait explosion aujourd'hui.

Sept hommes d'équipage ont été blessés, dont quatre grièvement.

Rente française.

Paris, 17 mai—Le trois pour cent est coté à 89 francs 62 1/2 centimes.

Opposition à la décision de la Conférence anti-esclavagiste.—Les pêcheries.

Londres, 17 mai.—L'opposition de M. Terrell, ministre des Etats Unis, à la décision de la Conférence anti-esclavagiste de Bruxelles, prononcant au profit de la droit de prélever une taxe sur les importations, a soulevé les protestations de la presse, en Belgique, et abouti à une discussion qui s'écarte beaucoup de la question primitive. Non seulement le système du tarif des Etats-Unis est attaqué tout entier, mais on en sert des faits qui ont abouti au soulèvement de la population américaine, comme argument contre ce que les journaux se plaisent à qualifier d'attitude malséante du gouvernement des Etats-Unis et de ses représentants.

Bien que ces critiques soient pu paraitre admissibles, si M. M. Terrell se fut élevé contre la décision de la conférence au sujet du commerce des esclaves et eut demandé sa suppression, on sent d'avis que la conférence a outrepassé ses droits en réglant la question du tarif au Congo et qu'on peut l'accuser de s'être montrée trop officieuse.

Bien que le ministre américain soit seul à s'opposer à la décision, il est probable que sa persistance à ne pas changer de conduite accusant la Conférence d'être sortie de sa sphère de délibérations, apportera une notable modification à la décision à laquelle il s'oppose.

Le discours de M. Ribot, ministre des affaires étrangères en France, sur la question des pêcheries, dans lequel il semble ignorer le parlement de Terre-Neuve pour rappeler à l'Angleterre au nécessaire de respecter les droits de la France, ainsi que le discours prononcé en même temps par sir John Fergu